L'ABEILLE.

Journal Officiel de l'Etat, du Conseil Général, de la Province et de la Troisième Municipalité.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR J. BAYON.

NOUVELLE-ORLEANS:

LUNDI MATIN, 16 OCTOBRE 1837.

Nous publions aujourd'hui le discours prononcé par M. Calmont au sujet du bill qui autorise l'émission des billets de la trésorerie. Le temps qu'il nous a fallu s'efforcer à la traduction de ce document aussi bien que très longueur nous ont forcé de renvoyer à notre prochain numéro, plusieurs articles que nous avions préparés. Nous renvoyons à demain la publication de notre correspondant A. R.

Le Louisiana Journal, publié dans l'une des paroisses des Florides, est en faveur d'une convention pour choisir un candidat démocrate pour la place de gouverneur. Malgré la majorité bien reconnue du parti républicain dans l'Etat, ajoute ce journal, nous pensons qu'il est néanmoins nécessaire d'avoir une convention pour s'assurer d'une victoire complète sur l'opposition. Notre opinion a déjà été émise sur la nécessité d'une réunion de délégués des paroisses de la Louisiane.

Les mêmes expressions reçues aujourd'hui, ne nous ont rien apporté de nouveau, son local ou étranger. Les affaires paraissent marcher lentement au Congrès. Au Sénat, dans la séance du 8, on a longuement lu et discuté le bill sur l'émission des bons de la trésorerie, sans en venir à une conclusion. Chaque année l'affaire a reçu plus ou moins de publicité, mais nous ne pouvons que tourner dans le même cercle. Néanmoins, on croyait que le bill serait adopté le lendemain.

La Banque des Planteurs de Natchez vient de décider qu'elle ferait des achats de coton, et a nommé M. James Stockman (de la maison Stockman & Carmichael) son agent pour les transactions de cette ville. La banque recevra en paiement des lettres, le coton au cours de place, et fera des notes sur le mouvement des ventes, après de la valeur sur toutes consignations faites au agent de la Banque.

Un procès a été plaidé dernièrement en Angleterre dans lequel il a été décidé que lorsqu'un négociant achète d'un marché l'ordre à son correspondant d'acheter du fil, ou coton *courant*, et qu'il en achètera d'après l'opinion des courriers et autres les plus capables de juger à la Nouvelle Orléans d'une qualité correspondant à la classification de Liverpool, cet ordre ne sera pas considéré comme remplis s'il n'est pas décidé par les courriers de Liverpool, et le principal dans ce cas peut refuser de recevoir le coton et l'abandonner à son agent.

D'après des arrangements pris, le mardi de poste de Louisville fait savoir qu'une malle express est actuellement expédiée à Montgomery, pour joindre la ligne des malles express qui sont chargées à la Mobile et à la Nouvelle-Orléans. Dans sa route la malle passera par Nashville, Huntsville et Elyton.

Le rapport du bureau de santé de Natchez, du 10 de ce mois, nous apprend que les cas de fièvre jaune ont un peu diminué. Le nombre d'enterrements (de personnes blanches seulement) était porté à 16 dans les trois derniers jours.

Le vaisseau de ligne des Etats-Unis, Ohio, construit depuis 17 ans, vient d'être complètement équipé à N. York. On le considère comme étant le plus beau vaisseau de notre marine. Il est sous le commandement du capitaine Lawrence Kearney; les lieutenants sont Wm. L. Hudson, Wm. L. Hward, John Marshall, Theodorus Bailey jr. John S. Missroon.

Nous avons appris d'autres détails sur l'effet du dernier ouragan. Aux Attakapas, aux Opelousas, et tout le long du bayou La Fourche, plusieurs moulins à cet ou et magasins ont été renversés, et leur contenu, consistant en coton brut, a été déposé par l'orage. A La Bâton Rouge une centaine de plus beaux arbres ont orné les rues, ont été déracinés et les barrières rompues et dispersées. Les nouvelles qu'on a reçues de la campagne sont bien différentes, les dégâts faits au coton et aux cannes à sucre nuisibles. A Ouest Bâton Rouge le vent a occasionné de grands ravages, et l'on prétend qu'il y a au moins un tiers des cannes détruit. Plusieurs chaloupes se sont perdues, et plusieurs personnes ont péri.

Pétrarque, Monsieur Téchaut, vous vous proposez d'insérer dans votre estimable feuille quelques réflexions sur l'excellent article *Morale publique* qui a paru dans vos colonnes le 13 du courant. Je vous en remercie d'autant plus que dans le fait je suis sur m'y frapper du premier abord, si je n'en trouvais les moyens dans vos propres raisonnements, si vous le trouvez bon, vous servirai du mot *Morale* en vous disant que, dans le cas où, à plus d'une fois rendu insupportable la loi les plus louables dans leur principe, et c'est précisément sur ce point que vous me paraissez avoir mal vu, il arrive que votre article tombe, à mes yeux du moins, dans l'inconvénient d'une exagération et d'une sévérité que je me garderai de trouver *déplacée*, mais dont je ne pense de sur vous en cette exagération que vous convenez devoir être plus je juticiable qu'à votre.

Les bals masqués n'ont pas certainement aussi dangereux pour la morale publique qu'il vous plaît de le dire; ici, quelques scènes, si quelques-unes, ne sont pas le passagrement l'ordre minimum avec tant de peine et de soins par la direction, et de tant de établissements de genre, auquel vous paraissez vous attaquer plus particulièrement; elles n'ont été, au résultat, ni plus scandaleuses, ni plus dangereuses que les autres qui ne les suivent été dans toute autre région; et peut-être pourrais-je vous amener, par certains rapprochements, à convenir que les bals de la société ne donnent pas moins de scandales et d'autres quelques unes de ces affaires dont l'éclat a occupé notre politique. Je ne prétends pas justifier ici ce qui partout est et doit être blâmé. Ce serait un point et en ce point je ne pense rien ne péril d'une société publique; et, puisque vous condescendez à discuter avec, vous pourrez observer que les inconvénients de la mascarade seront susceptibles d'un plus ample développement. Cette opinion, dans le sens de l'opinion de ceux qui ont pu, et l'immoralité qui règne dans les jugemens que vous portez ordinairement sur les choses de la société, ne pourrait que vous, si vous, si fortement que la morale publique a moins à souffrir de concessions pratiques, que d'un ringe sine outré. Rien n'est plus juste que ce que vous dites à ce sujet. Il ne sera rien de plus plausible en effet que les bals masqués, que celles que vous alléguez vous même pour justifier la tolérance dont usent les gouvernemens expérimentés à ce sujet. Mais ces gouvernemens expérimentés ne sont-ils pas, telles que celles du jeu, ou plus à toutes les recherches. Vous avez peut en outre, les dangers auxquels expose un si vaste déploiement, comme vous dites, bien de vice, trouvant partout des asiles impénétrables, il est cent fois préférable de le placer en vue de la police, plutôt que de le voir établir en dehors. Et ce ne sera pas plus que de voir établir en dehors de la police, plutôt que de voir établir en dehors. Et ce ne sera pas plus que de voir établir en dehors de la police, plutôt que de voir établir en dehors.

Mais, Monsieur, vous ne pouvez pas vous dissimuler, dans votre article, qu'il y a de plus, et que, si vous ne le voyez pas, vous le verrez, et que, si vous ne le voyez pas, vous le verrez, et que, si vous ne le voyez pas, vous le verrez